

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 janvier 2015

Présents : Bruno Alex, Laurence Bert (adjointe), Charles Brun (adjoint), Olivier Cartet, Christophe Chatal (adjoint), Chantal Delangle (adjointe), Alain Dayet, Gabriel Desbrosse (maire), Maxime Gasdon, Danielle Lacour, Hubert Mondière, Bernard Pivot, Mickaël Rivière, Nathalie Valentin.

Absents ayant donné pouvoir : Véronique Fessy (pouvoir à Gabriel Desbrosse).

1. Validation du compte-rendu du conseil municipal du 18/12/2014

Bruno Alex fait remarquer que la question diverse concernant le projet OPHEOR laisse entendre que ce projet est accepté, ce qui n'est pas le cas. Le paragraphe est donc modifié comme suit :

Rencontre avec OPHEOR sur leur proposition de construction de petites maisons sur la parcelle restante à Péchenille. La commune devrait céder le terrain pour l'euro symbolique et verser 5000€ par logement. Aucune décision n'a été prise.

2. Bail Molette - Multiservice

Madame Molette est d'accord pour mettre gracieusement à disposition de la commune les locaux qu'utilisait André Servagent, c'est-à-dire le rez-de-chaussée du bâtiment. Ceci afin d'y transférer le « bar restauration rapide » tenu par Natacha Mercier. Une proposition de bail a été faite par l'étude de Maîtres Gerbay et Sol Dourdin. Il va du 01/02/2015 au 31/07/2015. La signature doit se faire le vendredi 16/01 à 10h.

Délibération : accord à l'unanimité.

Christophe Chatal pose la question du montant de la location du multiservice après les travaux. Il était prévu 200€ comme stipulé dans le bail précaire signé avec Natacha Mercier. Dans le futur bail commercial qui sera appliqué après les travaux il est proposé de rester à 200€ pour les 3 premières années. Le montant pour les années suivantes sera décidé ultérieurement.

Délibération : accord à l'unanimité.

Les 11 entreprises déjà retenues ont été prévenues et sont toutes d'accord. Un nouvel appel d'offre pour les trois lots infructueux a été lancé avec le 23/01 comme date limite à 12h00. La commission d'appel d'offres aura lieu le 26/01 à 17h en mairie.

3. Choix des entreprises pour la réalisation d'un trottoir

Christophe Chatal nous communique les devis pour la réalisation d'un trottoir depuis la maison de Jean Gonin jusqu'à la maison de Jérémie Dumont : Eurovia 18318,52€, Colas 17100,60€, Delombre 12516,96€ (enrobé noir au lieu de rouge), Giraud Christian 7725,45 (sans l'enrobé) et 5665,46 (finition béton). Christophe Chatal propose de faire travailler conjointement les entreprises Delombre et Giraud : 14715€. Si l'on ne refait pas le trottoir déjà existant devant chez M. Chevallard le coût est ramené à 11814€.

Délibération : accord à l'unanimité pour confier les travaux aux entreprises Giraud et Delombre pour une réalisation de trottoir béton.

4. Demandes de subvention

- Lycée agricole de Ressins : 2 élèves soit 60€ (2 x 30€) approuvée à l'unanimité.

- Club handisport forézien : refus à l'unanimité.

- Syndicats divers : la ville de Roanne qui met à disposition gratuitement des locaux ne reconduit pas cette année ses subventions. Par l'intermédiaire de l'union des maires de l'arrondissement de Roanne, une subvention est demandée aux communes de cet arrondissement. Refus à l'unanimité.

5. Convention avec le centre de gestion

Le centre de gestion assure la gestion des dossiers de retraites des employés communaux. La nouvelle convention 2015-2018 est approuvée à l'unanimité.

6. Fixation du prix au m² d'un terrain communal

Il s'agit du terrain vers la Voisinée (ex « bien sans maître »). Il est envisagé de fixer un prix global de la parcelle mais finalement c'est le prix de 40€ TTC le m² qui est retenu à l'unanimité.

7. Questions diverses

Réunion des « boules des tilleuls » :

Laurence Bert fait un rapide compte-rendu de la réunion.

Panneaux de circulation :

Christophe Chatal, adjoint responsable de la voirie, a contacté 5 entreprises pour l'achat de panneaux. Le conseil retient les 2 entreprises suivantes :

- Panneaux permanents : Giroux signalisation, 1748€ TTC.
- Panneaux mobiles : Chrome groupe, 1274€ TTC.

Conteneurs de tri :

Olivier Cartet signale que des déchets non triés avaient été déposés n'importe comment vers les conteneurs.

Compétence ordures ménagères :

Suite à une question de Mickaël Rivière il est précisé que le changement de canton n'a aucune incidence sur la compétence ordures ménagères qui reste détenue par la CoPLER.

Voierie :

Christophe Chatal fait le point. Busage du fossé sur 15m vers chez Castano réalisé), curage des fossés par Émilien Hermann depuis chez Duperray jusque chez Marin et vers le lotissement (en cours).

Suite au rachat de l'entreprise Teilhol et Cucherat, des demandes de devis pour la tonte du terrain de foot sont en cours mais ils devraient être supérieurs aux 3000€ payés jusque là.

Peinture du clocher :

Christophe Chatal pose la question de la couleur de peinture à utiliser pour le bas du clocher. Le conseil décide de garder la même couleur que pour le reste.

Numérotation des habitations :

Danielle Lacour demande s'il ne serait pas possible de numéroter les maisons. Il n'en est pas question pour l'instant cela représente un gros travail et, dans un premier temps, il faudrait donner des noms aux chemins de la commune.

Désinstallation des illuminations :

Danielle Lacour propose de désinstaller les guirlandes le samedi 17/01 à 8h. Des volontaires se proposent pour aider Lionel Lacour et Mickaël Rivière. Les illuminations fixées sur les lampadaires ayant un défaut, le fournisseur doit les changer. Danielle Lacour suit l'affaire.

Haie à tailler :

Mickaël Rivière signale que la haie de la maison Paulin empiète sur le trottoir. Le maire va contacter le propriétaire.

Pestacle :

Nathalie Valentin demande s'il faut installer les chaises dans la salle des fêtes pour le pestacle du 17 janvier. Alain Dayet va se renseigner auprès de Fanny Gauthier (CoPLER).

Ralentisseurs :

Le maire pose la question d'installer des ralentisseurs sur la D27 dans la traversée du bourg. Actuellement il y a une zone goudronnée de couleur différente mais cela ne semble pas être très efficace. Mickaël Rivière va essayer de trouver des « coussins berlinois » d'occasion.

Commission bâtiment : Charles brun la convoque pour se réunir le samedi 17/01 à 11h.

La date du prochain conseil municipal n'est pas fixée dans l'attente du résultat de la commission d'appel d'offres